



probleme de servitude dans une impasse

Par **vivi57**, le **05/06/2011** à **13:32**

Bonjour j'ai une question

j'ai acheté une maison dans une impasse. Toute la route jusqu'à l'égout (milieu de la route) m'appartient. Le notaire me l'a montré sur les plans à l'acquisition. Il en est de même pour ma voisine d'en face et les voisins de l'impasse.

Demeurant à l'entrée de la rue je me débrouille pour me garer pour que les autres voisins puissent accéder avec leurs véhicules à leur propriété.

Il y a des soucis avec les visiteurs de ma voisine (qui n'a pas de voiture) d'en face qui ne veulent pas déplacer leurs voitures pour laisser passer les voisins plus éloignés de l'entrée.

Prétendant que c'est à moi d'aller me garer ailleurs.

Sachant que je suis propriétaire et elle simple visiteur a-t-elle autant de droit que moi.

merci d'avance virginie

Par **Domil**, le **05/06/2011** à **16:09**

Que dit le droit de passage ?

Il faut vérifier si ceux ayant ce droit sur votre propriété ont le droit de s'y garer.